

L'école de Leytron sème, récolte et partage. Un joli **projet participatif** réunissant les dicastères Embellissement – Jeunesse et Intégration a vu le jour sur une discussion entre Mmes Raymonde Rittmann-Bridy, conseillère, et Séverine Brückel, enseignante.

Le souhait principal était d'impliquer différents cercles de population autour de la **création de 10 jardinières** hautes en bois à installer sur le territoire de la commune. Voilà le décor bien planté.

Contact a ensuite été pris avec les Foyers et Ateliers de la Fondation Valais de Cœur. Actifs en faveur de personnes adultes avec handicaps physiques graves et/ou souffrant d'une lésion cérébrale, ceux-ci ont livré le matériel nécessaire, découpé par leur soin. L'équipe communale et des entreprises de la place ont fourni peinture, outils et savoir-faire. Ainsi, les enfants dûment coachés par leurs instituteurs et par des volontaires ont peint, décoré et monté de toutes pièces les jardinières. Ils vont y planter fleurs, légumes, petits fruits et herbes aromatiques accompagnés par des résidents des Foyers de la Fondation Valais de Cœur.

Ce projet commun se veut participatif. Alors n'hésitez surtout pas : tout un chacun est invité à soigner, admirer et cueillir la récolte des plants des jardiniers en herbe. Si nos jardinières vous plaisent, vous pourrez **en acheter** de diverses tailles auprès de la Fondation.

Pour trouver les merveilles de nos élèves, vous pouvez vous balader dans tous nos **hameaux, en plaine et en station** : à l'église et à l'ancienne église de Leytron – à l'EMS – au bureau communal – à la bibliothèque – à la place de jeux de Produit – au four banal de Montagnon – aux Places – à la Chapelle de Dugny – à la Chapelle d'Ovronnaz.

Avant d'être installées dans la commune, les jardinières seront **exposées le long du jardin de l'école** (à côté de la cour) dès le début juin et jusqu'au 22 juin, fin de l'année scolaire.

Vous l'avez compris, comme tout projet en appelle un autre, nos jardinières donneront le départ du nouveau jardin de l'école. Alors, venez les admirer et profitez-en pour visiter les plantations des élèves aux mains vertes !



3 éditions, 3 fêtes, 3 réussites ...

Le **carnaval de Produit** vous dit **Merci !**

Merci tout d'abord à la commune de Leytron ! pour l'aide logistique apportée. Merci à nos bénévoles ! qui ont toujours répondu présent et n'ont jamais ménagé leurs efforts.

Merci aux habitants de Produit ! qui nous ont reçus tous les ans, chacun à leur manière. Merci à nos sponsors ! votre aide, qu'elle soit financière ou logistique, a toujours été très appréciée.

Merci aux participants ! qui nous ont apporté leur joie de vivre et ont fait le succès de ce carnaval.

Le Comité du carnaval de Produit a décidé de ne pas continuer l'aventure. Il reste avec des souvenirs plein la tête et espère que d'autres personnes prendront le relais.

Pour ce fait ou pour toute autre question, il se tient à votre disposition. MERCI A TOUS !

Le Comité du Carnaval de Produit



YFU Suisse est active dans le domaine des échanges de jeunes. Elle ne poursuit pas de buts lucratifs et reçoit le soutien de la Confédération en tant qu'organisme de bienfaisance.

Voulez-vous vivre une expérience unique en son genre en famille ? N'hésitez pas à les contacter au 031 305 30 60, sous romandie@yfu.ch ou www.yfu.ch.

Récompensé le 5 mai 2018 à Naters !

En partenariat avec l'association nationale Suisse Rando-Schweizer Wanderwege, la Poste a décerné le **Prix d'encouragement 2018 «Poste»** au Sentier Botanique **«Mille fleurs de la Seya»** à Ovronnaz, assorti d'un montant de 10'000 francs.



Impression : Imprimerie Ronquoz Graphix, Sion
Texte : Administration communale
Graphisme : Administration communale

Photographies : Administration communale, Carnaval de Produit et Marie-Jo Maillard (tous droits réservés)



INFO LEYTRON

NUMÉRO 93 / 2018

GEL « D'AVRIL 2017 »

Comme annoncé au lendemain de l'exceptionnel gel d'avril 2017, le Conseil municipal a concrétisé l'aide promise en versant, le mois dernier, **Fr. 121'215.-** aux exploitants viticoles lésés de notre commune.

Sur la base des critères fixés par l'Exécutif communal et des travaux des deux commissions mises sur pied pour analyser les différents dossiers qui lui sont parvenus, les **aides suivantes** ont été octroyées :

Portions de la Bourgeoisie (101 exploitants) (non retenus : 2 membres du conseil et les exploitants hors commune)	Fr. 74'445.-
7 exploitations/dossiers (sur 33 demandes présentées)	Fr. 45'500.-
Vigne paroissiale	Fr. 970.-
	Fr. 121'215.-



Route Leytron-Ovronnaz

Des travaux de restructuration routière et la construction d'un trottoir sont prévus cette année sur la route cantonale Leytron-Ovronnaz, à l'intérieur du village de Dugny. Ceux-ci seront réalisés par l'entreprise Héritier et Cie SA pour un montant total de Fr. 653'864.25. La participation de la commune de Leytron à ces travaux s'élèvera à Fr. 70'000.-.



Les responsables des **Fleurs du Temps SA** (société exploitant les EMS de Leytron, Saillon, Fully et Charrat) nous ont informés des évaluations récentes faites sur leur société par des organismes externes spécialisés.

Il ressort des deux dernières évaluations un **résultat très positif**, avec 94% de réussite et un positionnement dans les premiers rangs des EMS valaisans quant au pourcentage de tâches effectuées et considérées LAMAL (90%).

Projet de défense contre les glissements de terrain «Les Afforêts»

Lors de sa séance du 31.01.2018, le Conseil d'Etat a constaté que le projet de défense contre les glissements de terrain «Les Afforêts» présenté par la commune correspondait aux exigences techniques requises. Les travaux qui y sont prévus et estimés à Fr. 625'000.- sont mis au bénéfice de la subvention d'investissement à fonds perdu.

Cette réalisation se déroulera durant l'année 2018.

Dans le même sens, le rapport qualité des EMS valaisans publié par le service cantonal de la santé publique situe la société en 2^{ème} position en terme de dotation du personnel par lit EMS.

AUGMENTATION DES TAXES EAU POTABLE ET EGOUTS

Les citoyennes et citoyens présents lors de l'assemblée primaire du 29.11.2017 ont accepté une augmentation de 25% des taxes d'eau potable et des eaux usées. Le Conseil municipal a proposé cette augmentation pour de multiples raisons :

- Les services de l'eau potable et des eaux usées ne sont **plus auto-financés** depuis plusieurs années alors que cela est une obligation légale.
- Depuis l'homologation de ces règlements en 2002, **une seule augmentation** des taxes d'eau potable a été effectuée.



Modification conduite principale d'eau potable

- Les taxes n'ont **jamais été indexées** au coût de la vie, contrairement à ce que prévoient les différents règlements.
- Depuis l'entrée en vigueur de la Lex Weber, il n'y a **quasi plus de constructions** sur Ovronnaz notamment. Disparaissent ainsi des montants importants au niveau des taxes de raccordements ou recettes d'investissements (seulement 600 mille francs environ ont ainsi été encaissés entre 2013-2016 contre plus de 2 millions de francs entre 2009-2012).
- Les exigences techniques dans ces services sont de plus en plus sévères, ce qui nécessite de nouveaux investissements conséquents.

- Près de **14 millions de francs** d'investissements ont été réalisés de 2005 à 2016, à la fois pour consolider les valeurs du réseau d'eau potable (recherches d'eau potable, amélioration des captages, télégestion, liaison intercommunale Saillon-Chamoson, pompage d'Euloi, conduites Ovronnaz-Leytron et Produit-Leytron, réfection des réservoirs du Jorat, de Dugny et de Montagnon, etc.) et pour les eaux usées (centrifugeuse, STEP, conduites, etc.).
- Satisfaire aux exigences du Plan Général d'Evacuation des Eaux nécessitera environ **12 millions de francs** d'investissements.



Recherches d'eau potable à Saille



Mise en séparatif du réseau d'eaux usées



STEP, réfection bassin décantation secondaire

Ecoles enfantine et primaire

Sur demande du Conseil municipal, les commissions scolaire et de l' «Education» ont été mandatées par le Conseil municipal pour analyser l'**agrandissement de nos écoles** ainsi que la capacité maximale d'accueil de notre site en matière de nombre d'élèves.

Le groupe de travail prépare en collaboration avec les services de cantonaux concernés les éléments suivants :

- Plan d'occupation actuel des classes et besoins futurs ;
- Définition et dimension des futurs locaux ;
- Etude antisismique ;
- Intégration de la bibliothèque dans le projet.



CYCLE D'ORIENTATION DE LEYTRON

La rentrée scolaire 2017-2018 s'est parfaitement bien déroulée. Un nombre record d'élèves a été enregistré à cette occasion (360 élèves contre 343 en 2016). Le coût par élève retenu pour le budget 2018 par les communes partenaires était fixé à 4'000 francs, amortissement de l'immeuble non compris. En 2017, le coût global s'élève finalement à 4'512 francs par élève, amortissement de l'immeuble compris. La **situation financière** de notre CO est donc **parfaitement saine**.

Le comité de direction va étudier la meilleure utilisation des deux terrains situés à l'est et à l'ouest de nos infrastructures scolaires actuelles.

Détail du coût par élève (année 2017)

Coût d'exploitation	CHF	2'742.75
Coût de l'investissement annuel	CHF	415.75
Coût d'amortissement de l'immeuble	CHF	1'353.75

Coût global

CHF	4'512.25
------------	-----------------

La Commune de Leytron s'est jointe à une action intitulée **Easyvote**, initiée par la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes. Soutenue par la Confédération, cette démarche a pour objectif d'inciter la **participation politique des jeunes**.

Les jeunes citoyen (ne) s de notre village seront, dorénavant, régulièrement informés par le biais d'une brochure, de manière simple et politiquement neutre, sur les multiples objets fédéraux et cantonaux soumis à votation. Des renseignements sur la façon de concrétiser matériellement leur vote leur seront également fournis.

Adjudications

Route sous Produit, enrobages	Buchard transports Sàrl	Fr.	10'708.20
Torrents, Salentze	Bessero Sàrl	Fr.	12'000.—
Ecopoint	Bender Emmanuel SA	Fr.	29'998.10
Aménagement mini tri	Terrettaz SA	Fr.	12'000.—
EMC, écran tactile	Cx Print	Fr.	14'870.—
Route cantonale, Entrée ouest Leytron	Joseph Carron SA	Fr.	22'020.—
Cimetière, columbariums	Carrière d'Ovronnaz	Fr.	22'599.55
CSIB, goudronnage	Evéquo SA	Fr.	9'067.70
Eau usées, ingénieurs	CERT SA	Fr.	18'749.—
Route de Ravanay, ingénieurs	Géo2Rives	Fr.	85'595.85

Par le Canton

Route d'Ovronnaz, revêtement bitumineux	Joseph Carron SA	Fr.	72'068.40
Route centre de Leytron	Joseph Carron SA	Fr.	135'945.50
Route Vieux-Valais – Chemin Fontaines	Epiney SA	Fr.	556'999.40
Route Vieux-Valais – Chemin Fontaines	Eddy Buchard SA	Fr.	86'185.05
Ancienne église, éclairage	Citytechniques	Fr.	18'411.60
Ancienne église, électricité	Bridy Electricité	Fr.	12'000.—
Eclairage public, route de Saillon	Joseph Carron SA	Fr.	97'476.—
Eclairage public	Seic SA	Fr.	148'498.40
Entretien torrents	Triage Forestier	Fr.	25'469.65
CSIB, mobilier	Decarte SA	Fr.	7'561.25
Recherche eau potable	Geo2X SA	Fr.	9'052.85
Route Billonnaire	Buchard transports Sàrl	Fr.	17'257.20



Aménagement Mini tri



Route cantonale, Entrée ouest Leytron



Chemin des Fontaines